

# RÉCEPTION DE MONSIEUR JEAN-LOU MARIÉ

## LE 24 OCTOBRE 2024

**Présidence : Monsieur Didier BOUSSARIE**

**Discours de réception par Monsieur Bernard DAVOUST**

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs, Chers collègues, Cher Jean-Lou,

Avec joie et émotion, je vous accueille à l'Académie vétérinaire de France. Vous fréquentant depuis près de 25 ans, c'est en toute connaissance de cause que je peux retracer votre parcours et même témoigner directement de quelques traits de votre personnalité qui m'est si chère. Vous êtes originaire du Tarn où vous passez votre enfance et dont vous conservez un léger accent occitan. Né en 1968, à Lacaune, commune limitrophe de l'Aveyron et de l'Hérault, située dans une cuvette entourée de plateaux où l'élevage de brebis laitières est prépondérant, votre père était exploitant forestier et votre mère institutrice. Vos attaches familiales tarnaises sont encore vivaces, vos frères résidant toujours dans ce territoire rural, riche d'une longue histoire. Après de très bonnes études au lycée d'Albi (mention TB au bac S), vous intégrez la classe prépa-véto du lycée Pierre-de-Fermat à Toulouse, puis vous êtes admis 33<sup>e</sup> au concours, en 1988. C'est tout naturellement qu'alors vous choisissez de rejoindre l'École nationale vétérinaire de la Ville rose. Votre thèse d'exercice, dirigée par le Pr Michel Franck, et soutenue en 1993, porte sur l'étude d'*Haematobia irritans*, mouche hématophage nuisible pour le bétail.

Cette même année, vous effectuez votre service national en tant que vétérinaire biologiste aspirant, affecté au Secteur vétérinaire de Limoges. Durant cette période, vous découvrez les différentes activités menées par les vétérinaires militaires dans le domaine de la surveillance sanitaire des animaux des armées et du contrôle sanitaire et qualitatif des denrées destinées à l'alimentation des personnels. Ayant choisi cette voie, vous entrez par concours dans le Corps des vétérinaires biologistes des armées, rattaché au Service de santé des armées depuis 1977, et au sein duquel vous assurez les missions de soutien territorial des forces comme adjoint puis chef de Secteur vétérinaire interarmées, successivement à Metz, Besançon, Toulouse, Marseille et Toulon. Vous avez été amené à déménager fréquemment, la mobilité géographique étant une composante du métier de militaire.

Vous comptez à votre actif la participation à un grand nombre d'opérations extérieures déployées dans une douzaine de pays. Ainsi, vous avez été engagé en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Tadjikistan, au Liban, au Kosovo, en République démocratique du Congo, en Ouganda, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. En définitive, vous avez participé à quasiment toutes les grandes opérations militaires françaises de ces vingt-cinq dernières années dans un cadre quelquefois international (forces de l'Union européenne, de l'OTAN et de l'ONU). Vos principales missions consistaient à soutenir les opérations militaires en soignant les chiens militaires et en faisant de la prévention (salubrité de l'eau et de l'alimentation, hygiène du campement, contrôle des animaux errants, désinsectisation-dératisation, gestion des risques sanitaires transfrontaliers, etc.). Avec l'acquisition de l'expérience, vous êtes devenu un collaborateur de premier plan des directeurs médicaux de théâtres d'opérations et un conseiller apprécié du commandement. Vous avez également été affecté deux années à Djibouti durant lesquelles vous obtenez le brevet d'aguerrissement en zone désertique. Outre vos compétences vétérinaires, vous étiez bien préparé et entraîné à la fois mentalement et physiquement pour déployer vos aptitudes en tout temps et en tout lieu. Vous possédez les qualités indispensables reconnues aux vétérinaires militaires d'élite : disponibilité, sociabilité, goût de l'effort physique et du travail en équipe, tolérance à l'éloignement et à la fatigue, adaptabilité au manque de moyens, réactivité aux situations stressantes et sang-froid face à la guerre avec son cortège d'exactions, de blessés et de morts. En toute logique, le général commandant la Force Licorne en Côte d'Ivoire vous a adressé, en 2005, une lettre de félicitations.

À deux reprises, vous êtes détaché auprès du ministère de l'Agriculture, en renfort des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, au Royaume-Uni, en 2001, lors de l'épizootie de fièvre aphteuse et, plus récemment, dans le sud-ouest pour lutter contre l'influenza aviaire dans les élevages de canards.

Votre vive intelligence et votre ardeur au travail vous engagent, dès votre première affectation à Metz, à poursuivre des études universitaires, ce qui vous mènera à l'obtention du Certificat d'études approfondies vétérinaires de gestion de la sécurité et de la qualité des aliments d'Alfort, du Diplôme d'études supérieures et spécialisées de microbiologie des aliments et d'hygiène des collectivités de l'Institut Pasteur de Lille, et du Certificat d'études appro-

fondies vétérinaires de santé publique vétérinaire de l'École nationale des services vétérinaires. En 1998, vous vous présentez au concours de l'assistantat du Service de santé des armées puis, six ans plus tard, à celui de la spécialité dans le domaine de l'hygiène des aliments et de l'eau. Brillamment reçu à ces concours, vous faites un nouveau choix, fort et réfléchi, au tournant des années 2000. L'épidémiologie animale et l'étude des zoonoses dans la perspective « Une seule santé » deviennent pour vous un domaine passionnant, riche en découvertes et en possibilités pour un vétérinaire militaire parcourant le monde, au gré de l'engagement des forces. Cette décision va nous conduire à travailler souvent en partenariat avec des collègues médecins et vétérinaires (civils et militaires), microbiologistes, parasitologistes et infectiologues. Ayant acquis les compétences universitaires nécessaires, notamment en biostatistique, votre implication dans les enquêtes épidémiologiques va aller du recueil d'échantillons animaux sur le terrain à la rédaction d'articles scientifiques en passant par l'interprétation judicieuse des résultats obtenus au laboratoire, en fonction de la bibliographie, mais aussi des contextes locaux. En effet, la mise en évidence d'un agent pathogène zoonotique chez un animal réservoir potentiel ou un arthropode vecteur doit toujours tenir compte de l'environnement dans l'évaluation des risques. Vos travaux portent sur des zoonoses (rage, hépatite virale E, SARS-CoV-2, leptospiroses, fièvre Q, toxoplasmose, trypanosomoses, leishmanioses, trichinellose, capillarirose, etc.), mais aussi sur des maladies vectorielles comme la fièvre West-Nile, les phléboviroses, les rickettsioses, les anaplasmoses, les bartonelloses, les mycoplasmoses et les filarioses. Au fil des années, votre dossier de publications scientifiques s'est épaissi : 75 articles dans des revues internationales, 30 dans des revues francophones, 20 communications orales et 45 communications affichées.

Le chien peut être une bonne sentinelle des maladies infectieuses zoonotiques, et c'est ensemble que nous l'avons souvent montré : pour la Guyane, avec la prévalence du trypanosome de la maladie de Chagas et de *Leishmania chagasi*, responsable d'une leishmaniose viscérale ; pour la Corse, avec la séroprévalence des virus West-Nile et Toscana. Je rappellerai aussi nos études concernant la faune sauvage. À titre d'exemple, en Guyane où la fièvre Q humaine est endémique, on a démontré que le paresseux à trois doigts était réservoir de *Coxiella burnetii* et que les chauves-souris pouvaient avoir une bactériémie à bartonelles et héberger des tiques infectées par des rickettsies. Dans les camps militaires du sud-est de la France, vous avez grandement contribué aux études relatives aux sangliers (VHE, leptospirose, trichinellose, etc.) et aux renards (leishmaniose, toxoplasmose, etc.). Enfin, en capturant des rats bruns, des souris et des mulots dans des enceintes militaires, vous avez permis la mise en évidence d'infections par des leptospires et d'infestations par *Calodium hepaticum*, responsable de la capillarirose hépatique.

De fait, votre rayonnement professionnel international n'est pas uniquement lié à vos participations aux opérations extérieures. Vous avez assisté, et le plus souvent comme intervenant, à maints congrès de la Turquie au Canada, en passant par la Tunisie, l'Argentine, les USA et beaucoup de pays européens. Pendant plusieurs années, vous avez représenté le Service de santé des armées français dans un panel de l'OTAN consacré aux agents pathogènes émergents. On garde un vif souvenir de la réunion bisannuelle des vétérinaires de l'Armée américaine que vous avez organisée à leur profit, en 2009, à Marseille, pour la première et unique fois en France.

Cette année-là, le vétérinaire général inspecteur Jean-Yves Kervella et la Direction centrale du Service de santé des armées, bien conseillée par le médecin général inspecteur Jean-Paul Boutin, professeur en santé publique, obtiennent l'ouverture d'un poste de professeur agrégé de l'École du Val-de-Grâce dans la spécialité épidémiologie animale, une première depuis sa création en 1850. C'est donc, tout naturellement, que vous préparez et réussissez, en 2011, ce concours très sélectif. L'enseignement que vous dispensez aux praticiens des armées porte surtout sur la prévention des risques infectieux, en particulier, des zoonoses et des maladies vectorielles.

Votre potentiel ne passe pas inaperçu aux yeux des autorités du Service de santé des armées qui ne manquèrent pas de vous appeler à occuper des fonctions transversales, à partir de 2017, à la Direction centrale du Service de santé des armées sur le site de Balard comme chef du bureau de management de l'information puis adjoint à la division santé de défense. Début 2022, vous êtes nommé adjoint au directeur de l'Institut de recherche biomédicale des armées à Brétigny-sur-Orge et, depuis cet été, vous êtes de retour à Marseille, où la direction du Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (CESPA) vous a été confiée, pour la première fois à un vétérinaire. D'ailleurs, vous avez été nommé, cette année, au grade de vétérinaire chef des services hors classe. Jusqu'à présent, seul l'inspecteur du Corps des vétérinaires des armées accédait à ce grade ultime pour un vétérinaire. Vous êtes, par ailleurs, ancien auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale, session nationale armement et économie de la Défense.

Le secret de cette réussite, je crois en connaître, en partie, l'origine. Outre votre rigueur militaire et votre respect de la hiérarchie, nonobstant vos grands éclats de rire malicieux, elle tient, certainement, à votre assiduité au travail, à votre goût de l'action réaliste et efficace, allié à un comportement d'humeur égal, empreint de sagesse et d'esprit de cohésion qui, sans réserve, vous unit aux autres.

Après que vous avez été élu membre correspondant de notre Compagnie en 2013, puis titulaire en 2022, l'Académie vétérinaire de France s'honore de vous compter dans ses rangs. Vous y perpétuez une tradition de présence de vétérinaires militaires qui remonte à sa fondation, le 20 juin 1844. Comme notre regretté ancien président Marc Catsaras nous l'avait appris, la Société centrale de médecine vétérinaire est alors composée de vingt membres fondateurs qui se réunissent dans la salle de l'Académie

de médecine, non loin d'ici, et qui se répartissent ainsi : onze professeurs en activité (tous du corps enseignant d'Alfort), sept praticiens en exercice à Paris et deux de nos prédécesseurs militaires : Laborde, vétérinaire principal en activité, et Riquet, ex-vétérinaire principal et vétérinaire de l'administration des omnibus. Cent quatre-vingts ans plus tard, la flamme académique vous est transmise avec l'espoir que vous puissiez participer activement à la vie de notre Compagnie. L'avenir de l'Académie passe par l'engagement de ses nouveaux venus. Je connais bien vos qualités humaines et ici, comme dans les armées et ailleurs, on vous fait confiance. Au nom du président de l'Académie vétérinaire de France, de la présidente de sa section 3 « santé publique vétérinaire, productions animales » et de tous nos collègues, soyez d'avance remercié de voir, juger et agir dans l'intérêt de l'Académie. On vous y accueille à bras ouverts et on vous ouvre la porte à laquelle vous avez frappé, celle que réclamait Paul Claudel quand il s'écriait : « Une porte, une porte, ô mon âme, une porte pour sortir de l'éternelle vanité ! » J'ajouterais, non pas une porte donnant sur des horizons lointains, mais une porte ouverte au prochain humain et animal par l'humble et régulier travail académique. Mon général, cher compagnon de route, soyez le bienvenu.

## Réponse de Monsieur Jean-Lou MARIÉ

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les académiciens, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre confiance lors du vote de décembre 2022 et pour votre accueil ici, aujourd'hui, au sein de cette vénérable institution qu'est l'Académie vétérinaire de France. Cher Bernard, au-delà de cette réception officielle, je tiens à vous remercier pour votre rôle déterminant dans mon orientation professionnelle depuis près d'un quart de siècle comme vous l'avez dit. J'ai fait votre connaissance pour la première fois en octobre 1992, dès le début de mon service militaire, lors des classes que nous effectuions à cette époque à l'École nationale des élèves officiers de réserve du Service de santé des armées, à Libourne. Vous dispensiez alors aux jeunes élèves officiers de réserve des cours sur l'ehrlichiose monocytaire canine dont vous êtes un expert international reconnu, la dirofilariose et la leishmaniose. Ces maladies qui touchaient alors sévèrement les effectifs canins militaires étaient peu ou pas enseignées dans les écoles nationales vétérinaires.

Nos routes se sont croisées quelques années plus tard, en 1998, alors que je m'apprêtais à partir pour un séjour de deux ans à Djibouti. Vous m'avez « convoqué » au Groupe de secteurs vétérinaires de Marseille que vous dirigiez pour me présenter les maladies vectorielles canines endémiques dans la Corne de l'Afrique, la prophylaxie à mettre en place sur les chiens militaires et les perspectives d'études pour accroître les connaissances. À cette occasion, j'ai aussi croisé le jeune vétérinaire des armées Mickaël Boni, désormais professeur agrégé du Val-de-Grâce, ici présent et que je salue. Déjà, en avance sur votre temps, vous aviez pris l'initiative de développer un domaine nouveau de compétences pour les vétérinaires des armées que vous formaliserez plus tard sous forme de concept d'épidémiologie animale de défense. Dépister les agents pathogènes sur les populations animales et les vecteurs, en amont de la transmission à l'homme, vous a toujours passionné. Après les pandémies de grippe H1N1 et de COVID-19, on mesure combien cette démarche est vitale.

Ensuite, c'est moi qui ai sollicité votre soutien et vos conseils chaque fois que, déployé en missions extérieures, j'avais l'opportunité de conduire des études dans des zones de projection des forces pour lesquelles peu de données scientifiques étaient disponibles. Je pense à l'Afghanistan avec des travaux sur la rage et des bartonelles de rongeurs, au Liban avec des recherches de rickettsies sur des puces de chats, à l'Ouganda avec des recherches de pathogènes sur des poux de chiens. J'avais déjà suivi votre exemple. Mes chefs ne me demandaient rien dans ce domaine, mais me laissaient réaliser ce travail en plus des missions attendues dans les domaines traditionnels des compétences vétérinaires en missions extérieures : évaluation des fournisseurs de denrées, surveillance de l'hygiène en restauration collective, prophylaxie et soins des chiens militaires, éducation sanitaire sur le risque animal, plus tard sécurité sanitaire des approvisionnements en eau, plus tard encore, décontamination des matériels avant le retour en métropole. Le champ des compétences est toujours en train de s'élargir, car les vétérinaires militaires ont la particularité d'occuper le terrain et de s'emparer de missions orphelines en développant une expertise qui finalement s'avère indispensable.

À partir de 2005, j'ai rejoint le Secteur vétérinaire interarmées de Marseille, puis en 2012, celui de Toulon et vous avez été mon chef jusqu'à votre départ à la retraite cette même année. Ces sept années sous vos ordres ont été d'une grande richesse professionnelle. Outre de nombreuses études sur les chiens militaires et les animaux de la faune sauvage des camps militaires du sud-est de la France, nous avons ensemble parcouru le monde et présenté nos résultats dans des congrès internationaux. Cher Bernard, je vous suis infiniment reconnaissant d'avoir ouvert une nouvelle discipline pour les vétérinaires des armées, l'épidémiologie animale désormais reconnue au sein de la santé publique vétérinaire, avec des postes dans les concours de praticiens confirmés, certifiés et agrégés. Vous avez été visionnaire et nous nous attachons depuis à maintenir cette flamme que vous avez allumée même si personne ne vous égale en termes d'engagement. D'ailleurs, vous poursuivez encore inlassablement vos travaux avec toujours la même motivation et la même rigueur, désormais en milieu civil.

Parmi les vétérinaires des armées qui m'ont précédé dans cette assemblée, je voudrais également saluer tout particulièrement le vétérinaire général inspecteur Claude Milhaud. Mon général, je sais aussi combien je vous dois, car vous m'avez accompagné avec bienveillance au début de ma carrière. Vous faites partie des inspecteurs des services vétérinaires qui, comme Jacques Doucet, ont tiré le Service vers le haut, vers l'excellence avec une exigence de valorisation des travaux scientifiques, comme vous l'avez vous-même toujours fait tout au long de votre carrière de chercheur en neurophysiologie. Je suis admiratif de votre investissement

au profit de l'Académie vétérinaire de France, notamment dans le domaine des relations homme-animal. Je pense en particulier à ce panier de documents accompagnés d'une analyse, qui tombait dans nos messageries le vendredi matin, avec la régularité d'un métronome, jusqu'à tout récemment.

Je n'oublie pas non plus le vétérinaire général inspecteur Claude Michel qui nous a quittés en 2022. Il a également beaucoup œuvré dans cette assemblée.

Je voudrais aussi remercier, tout particulièrement, le professeur Jeanne Brugère-Picoux qui m'a également encouragé pour rejoindre notre compagnie et à qui je dois beaucoup. Jeanne, qui participe à cette séance en distanciel depuis la Haute-Savoie, je n'ai pas eu la chance de vous avoir comme enseignante, mais j'ai eu souvent l'occasion de croiser votre route lors de congrès ou de séminaires. Je reste impressionné par votre capacité de travail encore aujourd'hui, votre force de caractère et votre extraordinaire résilience quelles que soient les circonstances. Vous êtes un exemple pour nous tous, particulièrement inspirant, notamment pour nos jeunes confrères et consœurs ici présents.

Bernard Davoust a fort bien évoqué mon parcours, quoique parfois de façon un peu trop élogieuse. En effet, bien que parisien de naissance, il est marseillais d'adoption et de cœur ce qui l'amène parfois à forcer le trait. Même si j'ai quitté les structures vétérinaires militaires depuis 2017, je suis toujours resté en contact avec les sujets scientifiques et techniques. Je pense à mon passage à la Division santé de défense de la Direction centrale du Service de santé des armées qui porte ces sujets au niveau stratégique et politique. Au cours de cette période, j'ai été impliqué directement dans la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19 dans les armées.

Par la suite, que ce soit à l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) ou maintenant au Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées, outre mes fonctions de management, je reste passionné par les sujets scientifiques et techniques et je m'implique dans tous ces dossiers, que j'essaie de faire avancer en recourant à ma connaissance du fonctionnement du Service de santé des armées.

Je voudrais également dire un mot de l'approche *One Health*, «Une seule santé». En effet, dans le Service de santé des armées, on la pratique vraiment au quotidien, que ce soit dans les missions de contrôle et de conseil en sécurité sanitaire des aliments et de l'eau, dans la prévention des zoonoses sur le territoire national et en missions extérieures, mais aussi dans les missions d'enseignement, de recherche et d'expertise en santé publique. À l'Institut de recherche biomédicale des armées sont affectés des praticiens-chercheurs aussi bien médecin, pharmacien, vétérinaire que chirurgien-dentiste. Au sein du Service de santé des armées, on enseigne, à l'École du Val-de-Grâce, la prévention des zoonoses à des médecins militaires en formation initiale et continue ce qui est peu ou pas encore réalisé en milieu civil. Au CESPAN que je dirige actuellement, l'approche multidisciplinaire n'est pas nouvelle et a montré toute sa pertinence lors de l'investigation de toxi-infections alimentaires collectives ou de zoonoses parmi des militaires. Le statut de praticien des armées, qui rassemble les corps des internes, médecins des armées, pharmaciens, vétérinaires et chirurgiens-dentistes, permet d'affecter indifféremment des représentants de ces différents corps sur certains postes. En tant que directeur adjoint de l'Institut de recherche biomédicale des armées, j'ai d'ailleurs succédé à un pharmacien qui avait lui-même succédé à un médecin.

Dans cette assemblée, Bernard nous l'a rappelé, le terme d'académie nous ramène à sa création très loin dans le temps. Force est de constater que ce mot est devenu à la mode ; il est un label, gage de sérieux et d'excellence. Dans les armées, on trouve l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan ou encore l'Académie de défense de l'École militaire. Cette année, au mois de mars, nous avons inauguré l'Académie de santé des armées, l'ACASAN, qui est installée sur le site historique du Val-de-Grâce et qui regroupe des établissements d'enseignement, l'École du Val-de-Grâce et les Écoles militaires de santé de Lyon-Bron, mais aussi des établissements experts que sont l'Institut de recherche biomédicale des armées, le Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées et le Service de protection radiologique des armées.

Parmi ses missions, l'ACASAN est chargée de développer le dialogue avec les académies scientifiques civiles, les académies de médecine, de chirurgie, de pharmacie et l'Académie vétérinaire de France. Le momentum est donc favorable et mon positionnement également. Je m'efforcerai donc de faire le lien entre l'Académie vétérinaire de France et l'Académie de santé des armées.

Au-delà de ce rôle de représentation, il me semble essentiel que les membres de l'Académie vétérinaire de France puissent s'investir dans les travaux et la vie de notre compagnie. Je m'y emploierai au maximum de mes possibilités, que ce soit par la participation aux séances et à des groupes de travail, la rédaction ou la relecture de documents, notamment, au sein de la 3<sup>e</sup> section « santé publique vétérinaire, productions animales ».

Je crois que c'est par l'action que l'on avance, mais il faut aussi prendre le temps de la réflexion. Comme le disait si bien Albert Jacquard, « plus nous sentons le besoin d'agir, plus nous devons nous efforcer à la réflexion. Plus nous sommes tentés par le confort de la méditation, plus nous devons nous lancer dans l'action ». C'est par de petites actions chaque jour que nous par-

venons collectivement à repousser les limites de la connaissance. Il existe deux catégories de personnes, celles qui attendent des sollicitations ou des ordres pour agir, pas seulement dans le milieu militaire, et celles qui s'emparent du poste qui leur a été confié pour le faire évoluer et défricher des domaines inconnus. Dans cette assemblée, je pense que nous appartenons définitivement à cette seconde catégorie avec un sens aigu du bien commun.

Monsieur le Président, chers collègues de l'Académie vétérinaire de France, je vous remercie à nouveau pour l'honneur que vous me faites de siéger à vos côtés et je ferai tout mon possible pour être à la hauteur de votre confiance et pour porter haut les valeurs de l'Académie vétérinaire de France.

Chers collègues et amis qui avez pu venir m'entourer cet après-midi, je vous témoigne toute ma reconnaissance et mon affection.

*Merci à tous pour votre attention.*

